

## DOSSIER CATHÉDRALE

**Mgr Denis Grondin se prononce sur les recommandations émises.**

**Rimouski, le 27 juin 2017.** Le 5 avril dernier, l’assemblée de fabrique Saint-Germain, propriétaire de la Cathédrale de Rimouski, a demandé à Mgr Denis Grondin de procéder à une consultation élargie sur l’avenir du bâtiment. Le 13 juin, monsieur Kurt Vignola, mandataire désigné pour le processus de consultation, a déposé à Mgr Grondin les résultats du sondage et ses recommandations.

Mgr Denis Grondin et l’assemblée de fabrique Saint-Germain considèrent que la population s’est clairement exprimée, avec un pourcentage de 77%, sur l’acceptabilité sociale d’un projet incluant un changement de vocation de la cathédrale.

La fabrique Saint-Germain a clairement exposé dans son mémoire qu’elle ne dispose pas des ressources financières pour procéder à la restauration, l’entretien et les coûts d’opération de la cathédrale.

Ces états de fait soulèvent des points importants pour assurer l’avenir et la pérennité de la cathédrale de Rimouski. Considérant qu’il est primordial de prioriser l’aspect patrimonial et culturel du bâtiment en optant pour un projet viable, l’assemblée de fabrique et l’archevêque de Rimouski ont choisi le scénario 1 proposé dans les recommandations, en excluant une vocation de culte permanent. Selon les projets présentés, la possibilité de culte occasionnel peut être envisageable.

La prise de position actuelle permet donc à tous les intervenants du milieu de travailler ensemble pour le développement d’un projet porteur qui respecterait la dimension patrimoniale de l’édifice tout en assurant sa pérennité. La cathédrale bénéficie d’une position stratégique au centre-ville, dans le quadrilatère patrimonial reconnu par la Ville. L’archevêché et la fabrique Saint-Germain désirent rendre le bâtiment accessible à toutes les générations.

L’assemblée de fabrique Saint-Germain a demandé à Mgr Denis Grondin de poursuivre les démarches juridiques permettant ainsi de recevoir des projets sérieux qui répondront d’abord aux critères patrimoniaux et à la vocation culturelle de la cathédrale de Rimouski, tout en démontrant une viabilité financière sans équivoque.

**Point de presse**  
**Rimouski, le 28 juin 2017**

Je vous remercie de votre présence à cette rencontre, dont l'objectif est d'apporter des précisions, si vous le jugez nécessaire, au communiqué qui vous a été envoyé hier. Depuis le dépôt du rapport de M. Kurt Vignola, le 13 juin dernier, j'ai travaillé avec mes proches collaborateurs pour analyser les résultats du sondage de la firme Léger Marketing et pour étudier les propositions soumises.

94% des personnes qui ont répondu au sondage considèrent non acceptable l'option 3, soit la démolition de la cathédrale. L'option 2, qui préconise la vocation unique de culte, n'est pas la formule la plus populaire auprès des gens. Finalement, le sondage démontre que l'option 1, soit un changement de vocation, est acceptable pour 77% des gens.

Je crois sincèrement que l'attachement particulier pour la cathédrale, la situation géographique exceptionnelle de ce bâtiment, au cœur du quadrilatère patrimonial de Rimouski, et le legs que nous désirons laisser aux générations futures sont des éléments importants à considérer.

L'Église aujourd'hui n'est plus celle d'hier. Il faut nous adapter aux besoins changeants tout en restant présents et audacieux pour l'avenir. La fréquentation régulière dans nos églises a diminué considérablement. Nous avons dû, et nous devrons encore, faire des sacrifices pour assurer la survie de nos églises. La fabrique Saint-Germain a clairement expliqué qu'elle ne dispose pas des ressources nécessaires pour restaurer, entretenir et opérer la cathédrale. Depuis la fermeture de la cathédrale, les services religieux sont dispensés dans les autres églises de notre vaste diocèse. Ce n'est un secret pour personne : nous pouvons répondre aux besoins actuels avec moins d'églises. Est-ce que la cathédrale est indispensable pour que le culte soit présent à Rimouski? Bien sûr que non. Est-ce que la cathédrale est importante pour Rimouski? Personne n'en doute.

L'option 1 prévoit une reconversion de l'édifice et permet d'envisager le développement de projets porteurs qui pourraient prendre différentes formes. Nous espérons sincèrement que les différents intervenants des milieux économiques, d'affaire, socioculturels pourront travailler ensemble pour trouver une nouvelle vocation à la cathédrale en assurant sa pérennité pour des décennies.

Je vous confirme officiellement que même s'il n'y aura plus de culte permanent à la cathédrale, nous analyserons tous les projets qui seront soumis avec l'attention qu'ils méritent. Travaillons ensemble pour trouver une solution acceptable pour le futur de la cathédrale de Rimouski.

Denis Grondin  
+ archevêque de Rimouski